

**Edito**

Vendredi 20 mars 2026, premier jour du printemps. Du latin « Primus Tempus » littéralement le premier temps. Comme un symbole ce fût le jour où nous avons acté officiellement la prise de fonction de notre, de votre équipe municipale renouvelée de moitié.

Avant tout, je tiens à remercier chaleureusement les élus sortants pour leur engagement et leur travail au service de notre commune. Un merci particulier à ceux qui ont choisi de continuer cette aventure ainsi qu'aux nouveaux élus qui rejoignent notre équipe. Votre présence est une opportunité pour insuffler de nouvelles idées et poursuivre notre dynamique. Vous pouvez compter sur nous pour préserver notre cadre de vie en continuant à améliorer les services publics, à soutenir les initiatives locales et à préserver notre environnement.

Nous continuerons à renforcer les liens entre les générations et à soutenir les associations qui animent notre vie collective. En résumé œuvrer au bien vivre ensemble.

Nous travaillerons avec transparence à l'écoute de vos attentes pour que chaque décision prise soit au service de l'intérêt général. Pour ce faire nous viendrons sur le terrain de chaque secteur de la commune dans les semaines à venir pour rencontrer ceux qui le souhaitent et prendre note de vos besoins et remarques.

Enfin, je conclurai par un merci à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des élections.

À très vite

Jérôme CUOC

**Coup de chapeau à nos anciens élus**

Le conseil municipal tient à remercier les anciens conseillers pour leur engagement au service de la commune. Depuis 2020, Sandrine Pouget a œuvré discrètement mais efficacement dans les commissions communication, jeunesse petite enfance, cérémonies/animations. Elle a été notamment à l'initiative et à la mise en place de la boîte aux lettres du père Noël. Elle a aussi apporté un soin particulier à la décoration des tables lors des évènements municipaux .

Alexandrine Mouly, quand à elle, a choisi de s'investir dans la commission finances et dans la commission économie/agriculture. Grâce à son expérience de terrain, ses avis ont été pertinents et précieux.

Philippe Lacombe, a débuté son 1er mandat en 2008. Il a participé à l'évolution de notre commune à travers divers projets. Lors de son dernier mandat, il s'est investi dans les commissions cérémonie, cimetière/ lotissement Marty. Il a suivi particulièrement le projet du lotissement Marty avec attention et rigueur.

Et enfin Didier Panis, qui a commencé son 1er mandat en 2001, soit 25 ans au service des administrés ! Il a vu et participé à la naissance de nombreux projets, notamment la station de traitement des eaux usées de Camboulazet, le lotissement Bounafouzen, la construction des vestiaires,... Au fil des mandats, il est passé de conseiller à 1er adjoint, reflet de son implication et de sa compétence. Au cours des différentes réunions, sa parole a toujours été pertinente et écoutée, pleine de bon sens. Il a également su accompagner les nouveaux élus avec bienveillance. Il a suivi de bout en bout et mené à bien le projet de la station d'assainissement de Noyès. Son action est saluée et reconnue par les élus de Camboulazet et des communes voisines qui l'ont côtoyé.

Un grand MERCI pour votre engagement.

# LE CONSEIL MUNICIPAL



2026



Jérôme CUOC  
Maire  
*Animateur commercial*



Maxime ENJALBERT  
1er adjoint en charge des finances et de l'urbanisme  
*Responsable administratif*



Patricia LACOMBE  
2ème adjointe en charge du socio-culturel et de la santé  
*Educatrice spécialisée*



Dominique GAZANIOL  
3ème adjoint en charge de la voirie et des réseaux  
*Retraité*



Nadine CANITROT  
Conseillère municipale déléguée au patrimoine  
*Retraîtée*



Philippe BEAUJEAN  
Conseiller municipal  
*Retraité*



Patricia JULIEN  
Conseillère municipale  
*Retraîtée*



Julien ANGLES  
Conseiller municipal  
*Technico-commercial agricole et agriculteur*



Lucie MARTY  
Conseillère municipale  
*Agent immobilier*



Benjamin PANIS  
Conseiller municipal  
*Agriculteur*



Noémie BOURRIER  
Conseillère municipale  
*Instructrice droit des sols*

## Les élus référents de votre secteur :

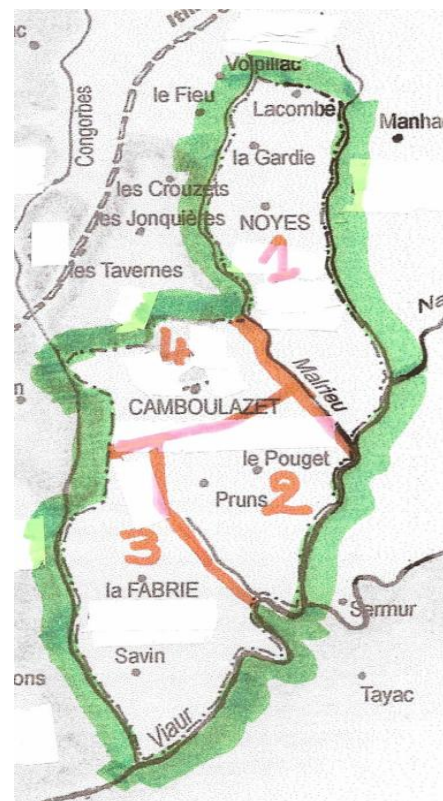
**Secteur 1** : Noémie BOURRIER, Philippe BEAUJEAN et Benjamin PANIS

**Secteur 2** : Maxime ENJALBERT et Dominique GAZANIOL

**Secteur 3** : Jérôme CUOC et Lucie MARTY

**Secteur 4** : Patricia LACOMBE, Julien ANGLES pour les lotissements Bounafouzen et La Lande, Nadine CANITROT et Patricia JULIEN pour Camboulazet et ses environs

Pour toutes questions ou remarques, n'hésitez pas à vous rapprocher des référents de secteur ou directement à la Mairie.



## Les élus de Camboulazet à votre rencontre

**le samedi 30 mai 2026**

Les élus municipaux se rendront sur tous les secteurs de la commune pour rencontrer les habitants, échanger et évaluer les besoins du territoire, notamment la voirie. Ce sera aussi l'occasion de visiter les nouvelles installations (city stade, lotissement Marty, cimetière, STEP Noyès, ...)

Le déroulement de la journée sera le suivant :

**9h15 : secteur du Pouget**

**9h45 : secteur Pruns**

**10h15 : secteur La Fabrie, Sabin**

**11h : La Lande, village Camboulazet**

**11h30 : Bounafouzen, lotissement Marty**

**14h15 : Les Fons Basses**

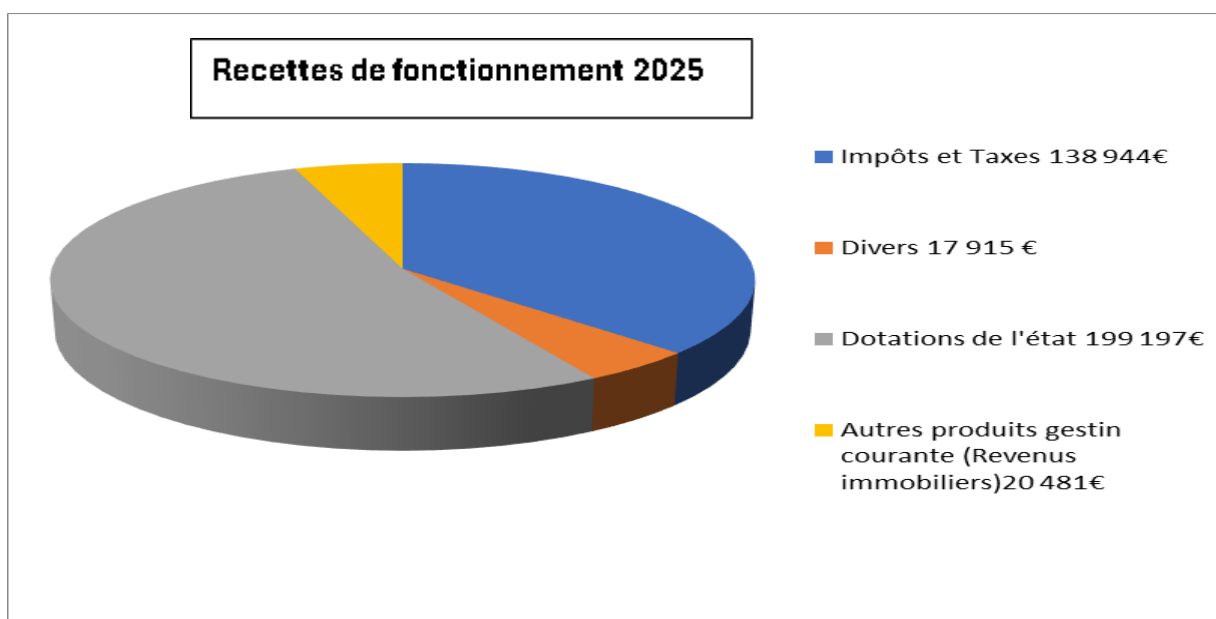
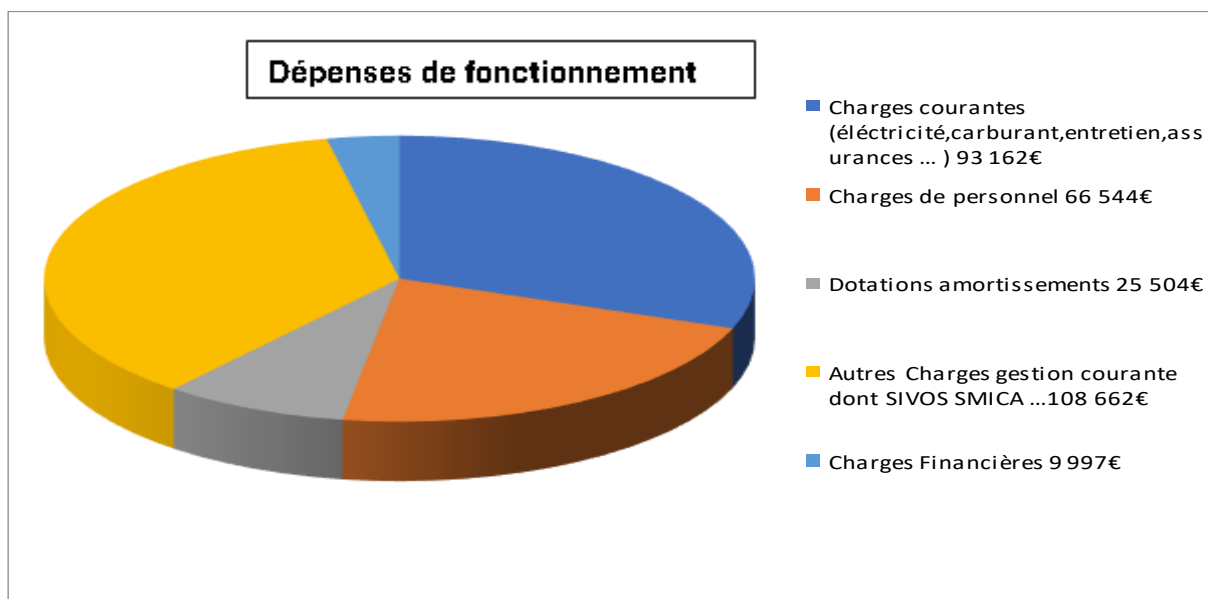
**14h45 : secteur Noyès, La Gardie**

**16h30: Lacombe**

N'hésitez pas à nous interpeler.

# Budget Commune de Camboulazet 2025

L'élaboration du budget prévisionnel est un exercice qui nécessite une approche rigoureuse et responsable. Pour 2025, l'ensemble des dépenses représente 304 000€ et 377 000€ de recettes (arrondi au millier près)



L'année 2025 laisse apparaître **un excédent de 72 430€** qui s'explique par une maîtrise des charges de fonctionnement et surtout l'arrivée dans nos livres de la **Dotation Solidarité Rurale pour 49 173€** que nous n'avions plus touchée depuis 2020.

A noter que les gestions saines des dernières années laissent apparaître une trésorerie proche des 333 000 € soit plus d'une année de fonctionnement.

Comme les dernières années, nous intégrons une augmentation des recettes sur le poste impôts sans que l'équipe municipale n'augmente le taux appliqué sur les taxes foncières bâties et non bâties. Cette augmentation s'explique par la hausse des bases d'imposition par l'Etat. Pour 2026, à l'unanimité, l'équipe municipale a fait le choix de poursuivre dans la même continuité et donc de ne pas augmenter le taux de cotisation.

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 173 202 €	RECETTES D'INVESTISSEMENTS 82 264 €
Remboursements emprunts 43 644 €	Opérations ordre entre sections 25 504 €
Subventions et autres 31 263 €	Emprunts et autres : Néant
Immobilisations corporelles 98 295 €	Subventions 27 709 €
Divers Néant	Dotations 29 051 €

Le budget d'investissement retrouve un niveau conforme par rapport à l'an passé où ce dernier avait triplé suite à la finalisation de divers projets clôturant le mandat.

Toutefois, nous accusons un **déficit d'investissement de 90 939€** qui est généré par les travaux auto financés du local communal et absorbés par l'excédent de 77 222€ généré en 2024.

En consolidé, ce budget laisse un excédent de trésorerie de 50 615€

**Concernant le lotissement Marty**, les déblocages des prêts sont terminés et les premiers remboursements anticipés se feront au gré des ventes à venir. Ce budget se clôturera dès la vente de l'ensemble des 5 lots restants sur les 7 initiaux.

## ***BUDGET ASSAINISSEMENT***

Concernant le budget assainissement, nous clôturons notre exercice avec un **déficit des fonctionnements de 11 549€**.

Ce déficit s'explique par le non encaissement comptable de la part de subvention de l'agence de l'eau allouée à la commune pour la partie des travaux liés au branchement des particuliers.

Toutefois, même si sur les 2 exercices précédents nous clôturons à l'équilibre, notre investissement de Noyés subventionné à hauteur de 76% conjugués au non transfert de ce budget aux communautés des communes va nous amener à prendre des décisions budgétaires d'ici la fin de l'année. Nous allons y travailler et revenir vers vous pour vous expliquer nos choix.

## ***CONCLUSION ET PERSPECTIVES***

Sur le mandat précédent, notre gestion plutôt saine nous a permis de mener une politique d'investissement au service du dynamisme de la commune et de nous laisser des perspectives futures.

Sur la période 2020-2026, nous avons investi 800 000€ hors assainissement tout en consolidant la trésorerie de 140 000€ supplémentaires.

Toutefois, nos marges de manœuvre restent maigres eu égard à nos finances publiques nationales et de part notre endettement. Il faudra attendre 2028 pour qu'un petit prêt d'une annuité de 3600€ arrive à échéance et surtout en 2031 où notre endettement va considérablement baisser à hauteur de 16 000€ par an, laissant ainsi un horizon dégagé pour investir à nouveau sur du long terme.

De plus, les intempéries de cet hiver ont causé de nombreux dégâts et dégradés considérablement notre voirie dont le kilométrage à notre charge est très élevé par rapport à notre démographie. Pour 2026, nous avons d'ores et déjà prévu de quasi doubler notre enveloppe financière à destination des routes et nous devons établir un plan pluriannuel d'investissement plus important afin d'améliorer la voirie et sécuriser l'ensemble de nos secteurs.

# La chasse aux œufs à

## Versailles LE 18 AVRIL

Le Lapin de Pâques s'est arrêté à Versailles plage cette année. Charmé par les lieux, il décida alors de semer de jolies petites gourmandises, qui seront ramassées par des petites mains impatientes, puis croquées avec délice.

Les parents ont retrouvé une des joies de l'enfance qu'est la chasse aux œufs !

Les enfants, munis de leurs paniers, et déjà pour certains, barbouillés de chocolat, se sont élancés sous les arbres.

Après le partage du trésor chocolaté et la photo des explorateurs, petits et grands se sont rassemblés autour d'un goûter bienvenu et très apprécié.

Un moment d'échange convivial, renforcé par la venue d'une famille prochainement installée à Camboulazet. Une petite parenthèse joyeuse et ensoleillée pour débiter les vacances de Printemps.

Les parents ont sincèrement remercié la municipalité pour cette chasse aux œufs.

Les enfants, toujours prompts à expérimenter de nouvelles aventures, ont investi le bord de la rivière, certains sont repartis un peu mouillés !



## LES FEUX DE PLEIN AIR

Durant la saison printanière et avant la sécheresse estivale, nombreux sont les aveyronnais qui, à titre privé, professionnel ou à l'occasion de manifestations, souhaitent brûler leurs déchets verts ménagers ou agricoles, faire un feu de joie ou simplement des grillades. Afin de prévenir le risque d'incendies d'origine humaine qui, selon l'Observatoire des Forêts Françaises, proviennent à 70 % d'activités économiques ou d'activités quotidiennes, les feux en plein air sont strictement règlementés.



Au niveau départemental, l'arrêté préfectoral n°12-2021-01-07-006 du 07 janvier 2021 hiérarchise le niveau d'encadrement des feux de plein air, en fonction des périodes de sécheresse, des déchets brûlés, de leur emplacement, de la météo etc... A ce titre, il est important de préciser que ce texte prévoit que **tout type de feu en plein air demeure formellement interdit** :

- dans les périmètres de protection de l'atmosphère (PPA) ou dans les zones sensibles à la dégradation de la qualité de l'air ;
- en cas de période de pollution de l'air ;
- lorsque les services météo annoncent une vitesse de vent supérieur à 25km/h de moyenne. A savoir que tout brûlage en cours devra être interrompu en cas de dépassement de cette vitesse.

En dehors de ces cas, le brûlage n'est pas libre et il conviendra de respecter les consignes édictées dans le tableau ci-dessous qui recense les divers types de feux et de déchets brûlés.

**A savoir, dans tous les cas, le brûlage en plein air des déchets ménagers reste strictement interdit.**

En cas de non-respect de la réglementation, les administrés sont passibles de contraventions appliquées par le maire ou les gendarmes.

**Consignes de sécurité spécifiques au brûlage de végétaux à connaître et respecter :**

- ✓ Tout brûlage doit se faire de 9h à 16h00 en hiver et jusqu'à 16h30 le reste de l'année.
- ✓ Tout brûlage est strictement interdit dans la période « très dangereuse » du 16 juin au 30 septembre.
- ✓ Prévenir le SDIS (18 ou 112) le matin de l'opération.

TYPE DE FEU	FORMALITES
Brûlage de résidus de chanvre, lin antécédents cultures potagères, semences de graminées et autres résidus de végétaux agricoles (branches des haies, ...)	<p><b>Libre</b> si feux à plus de 200 m d'un ENC.</p> <p><b>Déclaration en mairie</b> si brûlage à moins de 200 m d'un ENC.</p>
Brûlage des résidus de cultures céréalières, oléagineuses, protéagineuses	<b>Interdiction de principe</b> pour les agriculteurs qui perçoivent les aides soumises aux règles de la politique agricole commune (PAC). Il peut être <b>autorisé après demande à la préfecture</b> pour des raisons phytosanitaires.
Écobuage, végétaux sur pieds	<p><b>Avant brûlage, il est nécessaire de créer une bande 10 mètres complètement nettoyée autour de la zone à brûler, en retirant tous les végétaux susceptibles de prendre feu.</b></p> <p><b>Libre</b> si feux à plus de 200 m d'un ENC et entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 28 février et entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin.</p> <p><b>Déclaration en mairie</b> si feux à moins de 200 m d'un ENC et entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 28 février et entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin.</p> <p><b>Demande d'autorisation</b> au maire si brûlage entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 avril.</p>
Déchets verts des professionnels, autres qu'agricoles (paysagistes etc...)	<b>Interdiction</b> , l'élimination se fait en déchetterie, par revalorisation direct, par broyage etc...
Feux de chantier	<b>Interdiction de principe</b> , sauf brûlage de bois termité effectué sur place.
Feux de cuisson et de loisirs sur les terrains privés bâtis, les campings, les aires de loisirs (Barbecue etc...)	<p><b>Libre</b> sur les terrains privés bâtis comme les jardins.</p> <p>Dans les campings et aires de loisirs, <b>libre si le règlement intérieur le prévoit, sinon interdit.</b></p> <p>Ces feux sont libres, même en période très dangereuse.</p>
Feux de cuisson et de loisirs en dehors des terrains privés bâtis, à destination privée (camps, etc...)	<b>Interdiction de principe</b> , sauf dérogation spécifique accordée par le maire (pour des camps de scouts, des colonies etc...). Demeure possible en période très dangereuse.
Feux publics, à destination du public (Monsieur Carnaval, etc...)	<p><b>Interdiction</b> si brûlage à moins de 200 mètres des zones classées à un niveau d'aléa feux de forêts « fort » et plus sur le plan départemental de protection contre l'incendie.</p> <p>Dans toute autre situation, il est nécessaire de faire une demande <b>d'autorisation au maire.</b></p> <p>Demeure possible en période très dangereuse.</p>
Feux d'artifices	<b>Interdiction</b> à moins de 200 m des zones classées à un niveau d'aléa feux de forêts « fort » et plus sur le plan départemental de protection contre l'incendie, sinon <b>demande d'autorisation</b> au maire.
Feux de déchets et biodéchets ménagers, de jardins particuliers et de parcs (branchage, légumes, emballages...)	<b>Interdiction</b>
Lanternes volantes	

**LEXIQUE :**

**ENC** : Espace Naturel Combustible

**SDIS ET CODIS** : Même chose, Service Départementale d'Incendie et de Secours

## Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC) de Pays Ségali

### *Bilan de la première année du projet*

L'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC) du Pays Ségali est un projet collectif visant à mieux connaître, valoriser et préserver la biodiversité du territoire. En associant experts naturalistes, collectivités, habitants, écoles et jeunes, l'ABiC permet de révéler la richesse souvent méconnue des milieux naturels du Ségala et d'engager des actions concrètes en faveur du vivant.

### Des inventaires grandeur nature

Des inventaires ont été menés par des experts sur plusieurs groupes :

Insectes

Reptiles

Amphibiens

Champignons

Plantes

Mousses

Chauve-souris

Près de 1 800 espèces recensées

De belles découvertes qui confirment la richesse écologique du territoire et la nécessité d'agir pour préserver la biodiversité



### Sensibiliser et transmettre

Afin de sensibiliser les habitant-e-s du territoire à la biodiversité qui les entoure, de multiples actions ont été réalisées :

**Grand public** 10 animations thématiques (oiseaux, forêt, rivière...)

**Mise en place d'un programme de sciences participatives**

**Ecoles** Programme scolaire dédié à la biodiversité

- 7 écoles engagées pour 2026
- 4 écoles intéressées par la création d'une Aire terrestre éducative

**Jeunesse** 9 animations estivales pour 150 enfants

### Informier et valoriser

Le projet a également donné lieu à des actions de communication régulières : publication de la série « Espèce du mois », diffusion de vidéos explicatives sur les inventaires naturalistes... **consultables ici** : [www.epage-viaur.com/et-aussi-autres-projets/mieux-comprendre/](http://www.epage-viaur.com/et-aussi-autres-projets/mieux-comprendre/)

### Et en 2026 ?

Dernière année d'inventaire de la biodiversité

Poursuite des animations grand-public et des actions auprès des écoles et des jeunes





## AGENDA

- **Jeudi 7 mai 20h :**  
Soirée jeunes - Salle des associations
- **Vendredi 15 mai 18h30-21h :**  
Camion Pizza à Camboulazet
- **Vendredi 29 mai 18h30-21h :**  
Camion Pizza à Lacombe
- **Samedi 30 Mai :**  
visites des secteurs de la commune par de élus
- **Vendredi 12 juin 18h30-21h :**  
Camion Pizza à Camboulazet
- **Samedi 20 et dimanche 21 juin :**  
Sur les traces des verriers du Rouergue à Versailles
- **Vendredi 26 juin 18h30-21h :**  
Camion Pizza à Lacombe
- **Vendredi 26 juin :**  
Feu de la Saint Jean à Noyès
- **Samedi 27 et dimanche 28 juin :**  
Le marathon de la biodiversité à Saint-Just-sur-Viaur

# Baraquadabra

## SOIREE JEUNE #4

# JEUDI 7 MAI 2026

## 20H-22H à CAMBOULAZET

### «Salle des Associations»

Cambou Loisirs - 67 route de la Mothe - 12160 CAMBOULAZET

# SOIREE LOUP GAROU

## JEUX DE SOCIETE

Pour les  
11-17 ans

## Discussions / projets / jeux

Collation et boissons !!!! mais pensez à manger avant de venir...

INFOS : 06-01-74-31-51 - damien.falgayrat@baraquadabra.fr



: maisonsdesjeunes.baraquadabra



: mj.baraquadabra



## CAMION PIZZ'à Yann



A CAMBOULAZET :

**15/05-12/06**

A LACOMBE :

**29/05 - 26/06**



**06-36-22-36-94**

MAIRIE DE CAMBOULAZET

**Nouveaux Horaires d'ouverture :**

**Lundi et Jeudi 9h-12h**

**Mardi et Vendredi 9h-12h et 14-18h**

**FERMETURE AU PUBLIC LES LUNDI**

**ET JEUDI APRES-MIDI**



05-65-69-02-42 mail :

[contact@camboulazet12.fr](mailto:contact@camboulazet12.fr)

Site internet :

[www.camboulazet12.fr](http://www.camboulazet12.fr)

Tél Maire : 06-30-53-89-50

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LE COMITÉ DES FÊTES DE CAMBOULAZET

L'année 2026 a débuté avec une nouvelle manifestation inscrite au programme du Comité des Fêtes : la soirée raclette à volonté, organisée le 31 janvier. Celle-ci a rencontré un franc succès ! Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont répondu présents et ont contribué à faire de cette soirée un moment chaleureux et convivial.



Plusieurs rendez-vous festifs vous attendent dans les mois à venir :

- Feu de la Saint-Jean : vendredi 26 juin à Noyès
- Fête à Versailles : week-end des 1<sup>er</sup> & 2 août
- Fête à Camboulazet : week-end des 17 & 18 octobre

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces prochains temps forts de la vie locale !

## LE RELAIS PAROISSIAL

### La vitrine de l'église St Amans

En entrant dans notre église « Saint Amans », une vitrine accueille quelques-uns des objets liturgiques de l'histoire de Camboulazet et de sa vie paroissiale.

On y voit :

Des calices et patènes du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle : vases utilisés pour la consécration du pain et du vin.

Une croix de procession du XVIII<sup>e</sup> : crucifix porté lors des processions, bien sûr, mais aussi fêtes paroissiales, grandes solennités.

Un ciboire du XVIII<sup>e</sup> ou custode : vase ou boîte où l'on conserve les hosties consacrées.

Ces pièces sacrées sont présentées avec soin, offrant aux visiteurs la possibilité de les découvrir de plus près !

Equipe paroissiale





## USC CAMBOULAZET



Les derniers résultats de l'équipe:

USC 2-1 AR MANHAC  
SALLES CURAN II 0-0 USC  
SAINTE RADEGONDE 5-1 USC  
USC 0-1 ESPOIR FOOT III

USC 2-3 FC NAUCELLE II  
SAINT ROME 2-2 USC  
LA SELVE RULLAC 0-1 USC

Le dernier concours de belote de la saison a eu lieu le vendredi 17 avril.

## COMITÉ D'ANIMATION DE NOYÈS

Une soupe au fromage a été organisé par le comité d'animation de Noyès le samedi 24 janvier.  
La soupe au fromage a été préparé par le comité avec une galette des rois en dessert.  
La soirée s'est prolongé avec des jeux de cartes.



# ATELIER TOUTES DIRECTIONS

Plongez dans l'histoire fascinante des verriers du Rouergue, dont le savoir-faire a rayonné dans la région pendant plus de deux siècles ! Durant ces deux jours, vivez une expérience immersive et captivante dédiée aux arts du verre : verrerie éphémère et démonstrations des gestes verriers, exposition de créations contemporaines, archéologie.

## Samedi 20 juin

9h30 départ de randonnée

11h30 conférence J.Mach

14h00 conférence D.Guibert

15h30 conférence D.Neuville.

Spectacle, fanfare et concert clôtureront cette journée avec démonstration des gestes verriers en nocturne.

## Dimanche 21 juin

De 10h00 à 18h00 animation musicale en partenariat avec l'AJAL.

Venez explorer la lumière, le geste et la matière, et laissez-vous surprendre par la richesse de ce patrimoine méconnu.

Atelier.toutesdirections

**— SUR LES TRACES DES —**

# VERRIERS DU ROUERGUE

**20 et 21 JUIN 2026**

**VERSAILLES PLAGE  
CAMBOULAZET (12)**

- Démonstration soufflage de verre
- Exposition vente de créateurs
- Conférences
- Découverte archéologique
- Concerts et spectacles
- Restauration et buvette sur place

- à partir de 10h et nocturne le samedi -  
Entrée libre et consciente

f i atelier.toutesdirections@gmail.com

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE  
AVEYRON  
Pays Ségali  
AJAL  
MUSEE DE LA VERRE